

SNUDI FO

Haute-Garonne

www.snudifo31.com
snudi.fo31@gmail.com

Tél **05.61.47.89.55** Fax 09.59.86.78.22

Christophe Lalande, secrétaire départemental du SNUDI-FO 31

Toulouse, le 28/09/20

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale de la Haute-Garonne

Objet : Plan de formation français et mathématiques 2020-2021

Monsieur le Directeur Académique,

Le SNUDI-FO 31 a pris connaissance des plans de formation français et mathématiques des circonscriptions de la Haute-Garonne et souhaite vous faire part des inquiétudes et revendications des personnels, alors que les premières réunions de préparation ont commencé.

Ces plans de formation n'émanent ni des besoins ni des souhaits des enseignants. Ce dispositif « en constellations » imposé aux professeurs apparait davantage comme une surcharge de travail pour les personnels et une remise en cause de leur liberté pédagogique et de leur libre choix de formation. Tous les collègues désignés se verront imposer des jours et des heures de réunions sans possibilité de choix. Les classes seraient désormais ouvertes avec les visites d'autres PE et du CPC référent, sans consentement des personnels concernés. Aucun texte réglementaire ne permet d'imposer à un enseignant la visite d'un de ses collègues dans sa classe, ou de se rendre dans une autre classe.

Ces formations dépassent largement le cadre des 18h d'animations pédagogiques définies dans nos Obligations Réglementaires de Services et peuvent atteindre jusqu'à 30h. La réglementation n'a pourtant pas changé. Le décret n° 2008-775 du 30 juillet 2008 indique parmi les 108h annualisées « dix-huit heures consacrées à des actions de formation continue, pour au moins la moitié d'entre elles, et à de l'animation pédagogique. »

Se posera également le problème du remplacement. Comment espérer que les collègues en formation seront remplacés alors même qu'il manque des moyens de remplacement depuis de nombreuses années ?

Le SNUDI-FO 31 vous demande, Monsieur le Directeur Académique, d'abandonner ce nouveau dispositif de formation en « constellations » et de restaurer une réelle formation continue pour l'ensemble des enseignants avec choix des modules individuels.

En tout état de cause, les plans de formation français et mathématiques ne peuvent être imposés aux enseignants. Pour le SNUDI-FO 31, il ne peut exister de caractère obligatoire quant à la participation à ces dispositifs et l'inscription doit se faire sur la base du volontariat.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur Académique, mes respectueuses salutations.

Le secrétaire départemental
Christophe Lalande